

Alleins  
Charleval  
Lambesc  
La Roque d'Anthéron  
Mallemort  
Rognes  
Saint Cannat  
Saint Estève Janson



Membres Titulaires du Comité : 16

En Exercice : 16

Présents : 10

Représentés : 1

L'an deux mille vingt-six le 24 avril à 18h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Monument aux Héros et Martyrs de Sainte-Anne, régulièrement convoqué le 25/03/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du Conseil Municipal à l'hôtel de Ville de la commune de Lambesc, sous la présidence de M. Jacky Gérard, titulaire de la commune de Saint-Cannat.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. M. Guillaume SORBA ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Membres Titulaires et Suppléants du Comité Présents	Jacky GERARD, Guillaume SORBA, Christophe HOCMARD, Edmond CAIRE, Philippe RAZEYRE, Claudine NICOLAS, Dimitri FARRO, Paula EDENWEIL, Evelyne MOUTOMAILLE, Pierre PEIRANO
Membres Titulaires du Comité Absents	Catherine MOYEMONT-GAILDRY, Gerald OSTIANTE, Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD,
Membres Titulaires du Comité Représentés	Sophie JARDINOT donne pouvoir à Jacky GERARD

### Adoption du COMPTE DE GESTION 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-3-2 et L.1612-12, Considérant la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable.

#### DÉLIBÈRE :

**Article 1er :** APPROUVE le compte de gestion du budget principal du Comité Syndical pour l'exercice 2025 et le déclare en conformité avec le compte administratif 2025 tel que suivant :

COMPTE DE GESTION 2025				
Résultats Budgétaires de l'exercice				
		Investissement	Fonctionnement	Total des Sections
Recettes	Prévisions	8.585,02 €	5.146,76 €	13.731,78 €
	Recettes Nettes	1.586,63 €	3.492,71 €	5.079,34 €
Dépenses	Prévisions	3.892,71 €	5.146,76 €	9.039,47 €
	Dépenses Nettes	892,71 €	3.136,01 €	4.028,72 €
Résultats de l'exercice	Excédent	693,92 €	356,70 €	1.050,62 €
	Déficit			
Résultat d'Exécution du Budget Principal				
		Investissement	Fonctionnement	Total
	Résultat Clôture 2024	6.998,39 €	1.654,05 €	8.652,44 €
	Résultat 2025	693,92 €	356,70 €	1.050,62 €
	<b>Résultat Clôture 2025</b>	<b>7.692,31 €</b>	<b>2.010,75 €</b>	<b>9.703,06 €</b>

Adoption du COMPTE DE GESTION - Vote : approuvé à l'unanimité des 11 voix présentes et représentées

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille, ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Le Président,

Pour extrait conforme, M. Jacky GERARD, Président  
Délibération n° 2026-004  
Saint-Cannat le : 24 avril 2026

Acte Rendu Exécutoire après :

Envoi en Sous-Préfecture le : 01/06/26

Affichage le : 01/06/26